
Objet : Charte d'engagements RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise)
Date : Rédigée en juillet 2017, mise à jour en août 2020

En tant qu'investisseur responsable, nous sommes convaincus qu'intégrer la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) dans notre activité fait partie intégrante de nos prérogatives d'actionnaire et contribue à créer durablement de la valeur. Nous nous engageons à investir de manière responsable, en ligne avec nos valeurs, et à promouvoir les meilleures pratiques en termes environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein de nos participations pour leur permettre de se développer de manière pérenne.

Depuis notre création en 2009, nous sensibilisons les dirigeants des sociétés que nous accompagnons aux enjeux RSE et nous avons mis en place, dès 2012, un *reporting* RSE annuel sur les sociétés de notre premier fonds. En 2017, nous avons souhaité formaliser notre démarche RSE à travers la signature des PRI¹ puis la mise en place de cette charte d'engagements dédiée.

Notre démarche d'investisseur responsable se traduit par des engagements concrets envers chacune de nos parties prenantes, afin d'intégrer les enjeux RSE tout au long de notre chaîne de valeur à travers :

- En tant qu'entreprise : une exemplarité de nos pratiques au quotidien ;
- En tant qu'investisseur : une intégration systématique des enjeux RSE dans nos processus d'investissement et de suivi ;
- Envers nos investisseurs : une communication transparente et régulière ;
- Envers notre communauté professionnelle : une implication active dans notre sphère professionnelle.

1. Nos engagements en tant qu'entreprise : une exemplarité de nos pratiques au quotidien

En tant qu'entreprise, notre démarche RSE nous conduit à nous engager à mettre en œuvre des pratiques exemplaires. Nos valeurs et notre culture de travail sont celles d'une équipe entrepreneuriale : esprit d'entreprise, indépendance, transparence, agilité, réactivité et alignement d'intérêt.

- Gouvernance :
 - Notre gouvernance est structurée autour de comités internes (comité de gestion hebdomadaire, comité de valorisation trimestriel, comité de suivi semestriel et comité d'investissement), et de comités externes (comité consultatif et comité stratégique).
 - Nous avons constitué un réseau d'experts composé d'entrepreneurs actifs et de conseils expérimentés. Ils ont pour mission de nourrir nos réflexions stratégiques en amont des opérations et de favoriser le partage d'expérience avec les dirigeants de nos participations, souvent en tant que membre indépendant siégeant au sein des comités de surveillance.
- Social : Nous nous engageons à favoriser la diversité des profils lors des recrutements de nos collaborateurs, à les sensibiliser aux enjeux RSE et à leur assurer des formations régulières sur ces sujets. Cela permet aux membres de notre équipe d'appréhender concrètement les enjeux associés à la RSE, et ainsi d'accompagner au mieux les dirigeants de nos participations sur ces thématiques.
- Environnement : Nous veillons à mettre en place des actions pour limiter nos impacts environnementaux : installation d'équipements de visio-conférence pour limiter les déplacements et réduction des impressions à travers la digitalisation des équipements, utilisation de papier recyclé, recyclage du papier et des cartouches d'encre, utilisation de bouteilles en verre afin d'éviter le recours aux bouteilles en plastique, mise en place de gestes verts du quotidien par l'ensemble de l'équipe (impression sélective en recto/verso et noir et blanc par défaut, gestion vigilante de notre consommation d'énergie, tri des déchets, ...).

¹ PRI : Principes pour l'Investissement Responsable de l'ONU

2. Nos engagements en tant qu'investisseur : une intégration systématique des enjeux RSE dans nos processus d'investissement et de suivi

A compter des investissements réalisés par notre fonds Galiena II, nous nous engageons à intégrer systématiquement les enjeux RSE à chaque étape de nos processus d'investissement et de suivi de nos participations.

- Lors de l'acquisition : nous nous engageons à :
 - investir dans des secteurs d'activité en ligne avec nos valeurs et à promouvoir des comportements éthiques et responsables. Nous avons intégré dans le règlement de notre fonds Galiena II des exclusions sectorielles et n'investirons pas dans les six secteurs suivants : i) armes militaires, ii) clonage humain, iii) organismes génétiquement modifiés, iv) jeux d'argent, v) pornographie, vi) tabac/drogue ;
 - intégrer une section RSE dans notre note de comité d'investissement et identifier des axes d'amélioration ;
 - réaliser dès notre entrée au capital une revue RSE qui nous permet de mettre en évidence les enjeux matériels prioritaires et de co-construire, avec les dirigeants, un plan d'actions pragmatique ;
 - intégrer systématiquement une clause RSE dans les pactes d'actionnaires pour acter l'engagement :
 - de veiller à ce que la participation exerce son activité dans des conditions conformes à la réglementation, de manière éthique et responsable ;
 - de nous transmettre les informations RSE nécessaires au respect de nos engagements ;
 - de suivre une fois par an en comité de surveillance les actions menées en matière RSE et l'avancement des plans d'actions sur les chantiers prioritaires définis conjointement.
- Pendant la phase de suivi : nous nous engageons à :
 - sensibiliser et accompagner les dirigeants de nos participations dans la mise en œuvre des plans d'actions RSE définis conjointement, en se concentrant sur les sujets matériels et prioritaires, propres à chaque participation ;
 - suivre annuellement l'état d'avancement des chantiers de nos participations dans le cadre des comités de surveillance ;
 - monitorer les principaux indicateurs RSE de nos participations et leur évolution à travers l'envoi d'un questionnaire RSE annuel.

3. Nos engagements envers nos investisseurs : une communication transparente et régulière

Au-delà des critères financiers, la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance nous permet d'identifier des leviers de création de valeur au sein de nos participations pour leur assurer un développement pérenne et une meilleure maîtrise des risques.

A ce titre, nous nous engageons envers nos investisseurs :

- à leur rendre compte, en toute transparence, de nos réalisations RSE et de celles de nos participations ;
- à répondre aux questionnaires RSE/ESG qui nous sont transmis ;
- à réaliser une revue RSE annuelle notamment sur la base du questionnaire dédié envoyé à nos participations pour nous permettre de suivre les principaux indicateurs RSE et leur évolution.

4. Nos engagements envers notre communauté professionnelle : une implication active dans notre sphère professionnelle

Le partage des bonnes pratiques RSE entre les différents acteurs de notre marché, quelles que soient leur taille ou la diversité de leur positionnement, facilite et accélère l'intégration des critères RSE au sein des équipes de gestion et de leurs participations.

Nous sommes ainsi particulièrement impliqués au sein de la Commission ESG de France Invest et nous nous engageons à poursuivre notre engagement, à la fois :

- en tant que membre du Comité de Pilotage de la Commission ESG, avec la volonté de contribuer avec pragmatisme aux échanges et partages d'expérience en tant qu'acteur du *small-cap* ;
- en tant que participant actif aux différents groupes de travail opérationnels, afin de contribuer à la promotion de la RSE au service d'une performance durable, financière et extra-financière.